



FORMATION EPI : Equipier de Première Intervention (4h00) + FORMATION Evacuation (3h00)

LA FORMATION EPI _____

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Acquérir les connaissances ou maintenir les connaissances pratiques à la lutte contre les incendies dans l'établissement afin d'être capable de donner l'alerte et d'utiliser un extincteur mis à disposition du personnel avant l'arrivée des secours spécialisés.

COMPETENCES VISEES :

- Être capable d'agir face à un départ de feu
- Être capable d'adopter une conduite sûre, face aux fumées
- Être capable de manipuler un extincteur à pression ou pression permanente
- Être capable de donner l'alerte

PEDAGOGIE :

- Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques.
- Mise à disposition, en ligne, de documents en lien avec la formation

PUBLIC VISE : L'ensemble des collaborateurs de l'établissement.

PREREQUIS : Aucun

DUREE : 4 heures pour l'EPI

EFFECTIF : de 1 à 12 stagiaires

LIEU : Dans votre établissement

ACCESSIBILITE : Si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourrait être en situation de handicap, et pour toute question, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap : Mlle Gwenaëlle LÉBOUCHER (06.83.89.55.13)

INTERVENANT : Formateurs professionnels et qualifié

LE PROGRAMME _____

1. Définition du danger d'incendie.

- Le triangle du feu
- Les classes du feu
- Les phénomènes de combustion

2. Consignes de l'établissement

- Dispositif général
- Dispositif d'urgence
- Dispositifs particuliers

3. Signalétique :

- Plan d'intervention
- Signalétique d'évacuation
- Point de rassemblement, Point de regroupement

4. Traitement des alarmes

- Appel au service de secours
- Déclencheurs manuels
- Eclairage de sécurité

5. Les différents types d'extincteurs et leurs rôles

- Les différents types et leurs rôles
- L'effet des produits
- Les règles de sécurité sur les extincteurs

6. Exercices de mise en situation sur feux réels

- Feux domestiques – friteuse – fuite de gaz enflammée)
- Feu de solide avec extincteurs à peau pulvérisée
- Feu d'origine électrique avec extincteur au dioxyde de carbone (CO2)
- Feu d'hydrocarbure avec extincteur à poudre



Une question ?

Nous nous adaptons à vos besoins
Contactez-nous au 06.83.89.55.13
administration@ust-formations.fr



Tarifs et modalités d'inscription :
nous consulter



FORMATION EPI : Equipier de Première Intervention (4h00) + FORMATION Evacuation (3h00)

LA FORMATION Evacuation

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Apprendre le rôle des guides files, serres files et responsable d'évacuation afin de réaliser une évacuation rapide de toutes les personnes présentes dans l'établissement et épargner les vies humaines

COMPETENCES VISEES :

- Connaître l'objectif d'une évacuation
- Maîtriser une évacuation et ses règles
- Connaître l'organisation de l'évacuation de votre établissement et ses particularités
- Être capable d'assurer les missions d'un guide ou d'un serre-file

PEDAGOGIE :

- Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques.
- Mise à disposition, en ligne, de documents en lien avec la formation

PUBLIC VISE : L'ensemble des collaborateurs de l'établissement.

PREREQUIS : Aucun

DUREE : 3 heures pour l'Evacuation

EFFECTIF : de 1 à 12 stagiaires

LIEU : Dans votre établissement

ACCESSIBILITE : Si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourrait être en situation de handicap, et pour toute question, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap : Mlle Gwenaelle LEBOUCHER (06.83.89.55.13)

INTERVENANT : Formateurs professionnels et qualifié

LE PROGRAMME

1. L'objectif d'une évacuation

- Pourquoi évacuer ?

2. Maîtriser l'évacuation

- Le comportement des foules
- Les facteurs paniquant

3. Les règles de l'évacuation

- La notion de délai de survie

4. Le rôle et mission des acteurs de l'évacuation

- Le guide
- Le serre-file
- Le Responsable d'évacuation
- Le chargé des personnes en situation d'handicape (selon l'établissement)
- Le personnel de l'établissement

5. L'organisation de l'évacuation

- L'évacuation générale des personnes mobiles.
- Les caractéristiques du point de rassemblement.
- La prise en charge des personnes handicapées (selon l'établissement)
- Les consignes spécifiques de l'établissement.

6. Visite de l'établissement

- Parcours et évaluation des cheminements d'évacuation (obstacle, verrouillage...).
- Repérage et évaluation du balisage d'évacuation.
- Repérage du point de rassemblement

7. Exercice d'évacuation

- Observation et recueil d'information par le formateur
- Débriefing à chaud avec l'ensemble du personnel
- Réarmement des systèmes de sécurité si nécessaire
- Remise d'un compte rendu sous 15 jours

Une question ?

Nous nous adaptons à vos besoins
Contactez-nous au 06.83.89.55.13
administration@ust-formations.fr



Tarifs et modalités d'inscription :
nous consulter